



Compte-rendu

Projet de recherche LIFT
Webinaire sur l'agriculture écologique dans le Puy-de-Dôme
du 1^{er} décembre 2020
organisé par INRAE et VetAgro Sup

1. Présentation du projet LIFT

Le projet LIFT (acronyme pour le titre en anglais « Low-Input Farming and Territories », soit « Agriculture et Territoires à Bas Niveau d'Intrants ») est un projet de recherche financé par la Commission Européenne avec un budget de 5 millions d'euros dans le cadre du programme Horizon 2020 (H2020). Il a débuté en mai 2018 pour s'achever en avril 2022.

Le projet, coordonné par Laure Latruffe (INRAE), est mis en œuvre par 17 équipes dans 13 pays de l'Union Européenne. En France, il s'agit de chercheurs des unités de recherche SMART-LERECO à Rennes, CESAER à Dijon, Territoires à Clermont-Ferrand et GREThA à Bordeaux.

Les objectifs du projet LIFT sont :

- Comprendre comment les facteurs socio-économiques et politiques influencent le développement de l'agriculture écologique
- Évaluer la performance et la durabilité de ce type d'agriculture en termes économique (revenu et emploi), environnemental (pollution, biodiversité, paysage) et social (conditions de travail)
- Proposer de nouveaux accords privés et instruments de politique publique favorisant le développement de l'agriculture écologique

Le projet LIFT prend en compte différents systèmes agricoles et différentes échelles (niveau de l'exploitation, du groupe d'exploitations et du territoire).

Les approches « écologiques » dans le projet sont définies comme des pratiques respectueuses de l'environnement et/ou à bas niveaux d'intrants. Aucun type d'agriculture n'est privilégié en particulier : le projet LIFT couvre un continuum qui va du type le moins écologique (le plus conventionnel) au type le plus écologique. Les nomenclatures existantes, telles que, par exemple, agriculture biologique, agro-écologique, raisonnée, sont utilisées. Mais, de nouveaux types écologiques sont aussi créés selon le degré de pratiques écologiques (nombre de pratiques, niveau d'intensité) avec pour objectif de comparer ces différents types.

Le projet compte une trentaine de cas d'études dans l'Union Européenne, délimités géographiquement (niveau pays, région, département, bassin-versant, bassin d'emploi, municipalité, ...) et couvrant toutes les productions agricoles et des contextes variés. Les cas d'études en France sont le Puy-de-Dôme (élevages bovins viande, bovins lait, ovins, grandes cultures), l'Ille-et-Vilaine (élevage porcin, élevage laitier) et la Sarthe (grandes cultures, polyculture-élevage).

Le projet se base sur des données existantes (informations sur les pratiques agricoles, données comptables et structurelles au niveau des exploitations, données territoriales), mais produit aussi des informations nouvelles au travers d'une enquête effectuée auprès de 1500 agriculteurs dans 18 cas d'études, d'entretiens qualitatifs d'agriculteurs et autres acteurs, ainsi que de tables rondes avec des acteurs locaux.

Les enquêtes, réalisées en été/automne 2020 et dont les résultats ont été présentés lors de ce webinar, avaient pour but de nous aider à mener une analyse au niveau territorial sur la question suivante : **L'agriculture écologique peut-elle contribuer à atteindre des objectifs de durabilité dans un territoire ?**

Plus précisément, trois enquêtes d'opinion ont été conduites auprès d'acteurs du monde agricole, dont les résultats et les échanges lors du webinar (auquel ont participé 29 personnes) sont décrits ci-dessous. Deux enquêtes portaient sur les **conséquences socio-économiques de l'agriculture écologique** (section 2), et une enquête sur les **objectifs de durabilité qui servira de base pour une analyse d'indicateurs et de leviers à actionner** (section 3).

2. Quels impacts socio-économiques de l'agriculture écologique dans le Puy-de-Dôme

2.1. Présentation des résultats de deux enquêtes d'opinion

Le contexte donné aux participants des deux enquêtes présentées ci-dessous était le suivant : imaginer la conséquence, sur l'économie du département, d'ici 10 ans, d'une adoption plus ou moins importante, et plus ou moins diffuse (ou regroupée en groupes d'exploitations, ce que nous appelons des « clusters ») des pratiques agricoles écologiques. Les deux enquêtes avaient pour cible de répondants des acteurs du monde agricole (filière, enseignement et recherche, administration, etc.), ayant une connaissance approfondie de l'agriculture dans le Puy-de-Dôme.

2.1.1. Enquête avec classement d'énoncés

Cette première enquête consistait à classer 26 énoncés dans une grille de forme pyramidale selon la « méthodologie Q », en un continuum de la plus forte à la plus faible probabilité d'occurrence d'ici 10 ans. Cette méthode d'enquête permet d'identifier des groupes de répondants ayant choisi un schéma de réponses similaire. **Dans le cas de notre enquête sur les impacts socio-économiques de l'agriculture écologique dans le Puy-de-Dôme, nous avons pu distinguer les deux groupes suivants**, parmi les 16 répondants.

- Le premier groupe envisagerait plutôt un scénario de rupture avec les systèmes de production actuels : une agriculture économiquement plus résiliente, soutenue par une forte demande de produits locaux par les consommateurs, avec une transition forte vers l'agriculture écologique rendant des services écosystémiques importants (eau, sol, haies) et peu de détérioration des paysages de campagnes actuels. Les agriculteurs dans ce scénario auraient un travail plus varié, demandant de nouvelles compétences, et seraient étroitement connectés avec d'autres exploitations écologiques.
- Le deuxième groupe considérerait plutôt un scénario de la continuité avec une faible écologisation des pratiques sans changement systémique : un maintien des 10% d'agriculture écologique déjà atteints sans développement conséquent à cause des compétences complexes exigées par les systèmes écologiques – nécessitant plus de salariés spécialisés plutôt que de la main d'œuvre familiale et étrangère, et avec des techniques, telles que le pâturage tournant dynamique, demandant beaucoup de temps de travail – et une demande des consommateurs pour des produits provenant de l'agriculture écologique de faible envergure en raison des crises économiques à venir. Malgré des services écosystémiques rendus par l'agriculture limités, les zones rurales deviendraient néanmoins davantage attractives pour les résidents et les usagers.

2.1.2. Enquête avec questions ouvertes en trois étapes

Cette deuxième enquête était complémentaire à la première enquête décrite ci-dessus, et cherchait à atteindre un consensus entre les différents membres du panel d'experts. Les questions étaient ouvertes et l'enquête se déroulait en trois étapes, selon la « méthode Delphi ». Après chaque étape, les répondants recevaient un résumé des réponses anonymisées de tous les répondants (12 au total).

La première étape portait essentiellement sur les caractéristiques d'une exploitation écologique. Les questions des deuxième et troisième étapes, qui étaient identiques, s'intéressaient aux impacts socio-économiques de l'agriculture écologique.

Les deux premières questions visaient à récolter l'avis des experts sur le scénario d'adoption des pratiques écologiques le plus probable en termes de taux d'adoption et de distribution spatiale. Les questions suivantes abordaient les impacts d'une adoption de systèmes de production écologiques sur les thèmes suivants : la structure de l'emploi (temps partiel, nombre de salariés, etc.), la proportion des femmes parmi les chefs d'exploitation, le besoin en travail qualifié, les salaires, le besoin en main d'œuvre originaire d'un autre pays, les travaux par tiers, la qualité de vie des agriculteurs, l'achat de tracteurs et autre matériel agricole, les relations entre agriculteurs, le conseil agricole, les chaînes d'approvisionnement, les acteurs de la chaîne alimentaire, l'administration et le milieu rural (population, immobilier et services).

Pour la majorité des répondants, le taux d'adoption pour le Puy-de-Dôme sera plutôt faible, avec une distribution spatiale plutôt éparpillée sur l'ensemble du département. Le consensus semblerait aller dans le sens d'un taux d'adoption plutôt autour de 20-30% que 10% avec peut-être des taux plus élevés dans des clusters.

Sur les autres questions, les experts s'accordent sur le fait que ces systèmes écologiques sont plus complexes par rapport aux systèmes conventionnels, et demandent, par conséquent, une approche plus systémique de la part des agriculteurs, des conseillers agricoles et de l'administration. Les experts n'envisagent néanmoins pas un bouleversement radical du secteur (par exemple : présence des mêmes vendeurs de matériel agricole), mais plutôt une adaptation de tous les acteurs impliqués (par exemple : rôle accru des CUMA et ETA, adaptation des transformateurs à une plus grande diversité de produits) et des consommateurs plus impliqués dans la démarche écologique. Quant aux conséquences plus générales sur le milieu rural, les experts pensent que d'autres facteurs que l'adoption des systèmes écologiques ont un impact plus fort sur l'évolution du milieu rural.

2.2. Discussion

Le faible nombre de répondants a été souligné par les participants du webinaire. La liste de diffusion des deux enquêtes a été créée de telle sorte à englober toutes les filières et des profils de répondants très différents. L'échantillon des répondants n'est pas représentatif, mais les réponses de nature qualitative de l'enquête en trois étapes couvrent une large diversité d'avis et de points de vue, et les résultats de l'enquête de classement d'énoncés montrent l'existence de groupes de répondants différents.

Les participants ont évoqué des difficultés à répondre aux enquêtes pour les raisons suivantes :

- Nous nous trouvons dans une période charnière ; on sent une tendance mais il n'y a pas encore un basculement. Le moment de changement est donc difficile à prédire.
- Les réponses pouvaient varier selon les productions. Note : Certains répondants ont précisé s'ils considéraient des productions particulières.
- Les questions sur le travail ne demandaient pas que des aspects techniques, mais interrogeaient aussi un modèle sociétal. Les réponses données mélangent avis d'expert et visions d'un monde souhaité.

Les résultats des enquêtes ont suscité les remarques suivantes :

- Un grand enjeu est la reprise des exploitations agricoles, notamment pour celles de grande taille. Les nouveaux modèles devront donner envie aux générations futures à s'investir.
- Les agriculteurs ont besoin de travailler en groupe et de la validation par leurs pairs quand ils expérimentent de nouvelles pratiques. La communication « par-dessus la haie » a un effet considérable car les agriculteurs sont sensibles aux réussites de leurs voisins. Cette communication pourrait se faire de façon plus systématique au travers de clusters notamment. Un leader en matière de pratiques agricoles aura un grand impact sur un territoire, d'autant plus qu'il y a aujourd'hui une certaine défiance vis-à-vis des grandes coopératives en place et les filières sont fortement déstabilisées par le dérèglement climatique.
- La souveraineté alimentaire est également un élément-clé à prendre en compte.

3. Indicateurs à considérer et leviers à actionner pour atteindre des objectifs de durabilité dans le Puy-de-Dôme grâce au développement de l'agriculture écologique

1.1 Présentation des résultats d'une enquête d'opinion

Une liste d'une cinquantaine d'objectifs a été établie grâce à une revue de la littérature et des avis d'experts. La plupart étaient des objectifs communs à tous les cas d'études européens dans le projet LIFT, et quelques objectifs étaient spécifiques au Puy-de-Dôme. Les objectifs avaient trait à la durabilité environnementale, sociale, économique, et de capacité institutionnelle. Des acteurs ont hiérarchisé ces objectifs selon leur importance pour le Puy-de-Dôme. Au total 15 personnes ont répondu à cette enquête.

Pour le Puy-de-Dôme, les objectifs de durabilité définis comme les plus importants par les répondants sont les suivants : la diminution de la vulnérabilité des exploitations agricoles face aux événements extérieurs, l'adaptation du secteur agricole au changement climatique, la gestion durable et raisonnée de la ressource eau en agriculture pour faire face notamment aux risques de pénurie d'eau, l'augmentation de l'autonomie des exploitations et du potentiel de l'agriculture, ainsi que l'amélioration de la sécurité alimentaire.

1.2 Discussion

Une fois ces objectifs de durabilité identifiés pour le Puy-de-Dôme, il s'agit dans le projet LIFT de réaliser un schéma de causalité leviers-objectifs. En présence de forces macro telles que le changement climatique, la disponibilité et l'accessibilité des ressources naturelles, la demande globale et locale, la disponibilité de main d'œuvre, les politiques (PAC, politique environnementale, politique foncière, politique des structures), quels indicateurs et leviers seraient les plus appropriés pour atteindre les objectifs mentionnés dans le paragraphe précédent ?

Pour le webinaire, les participants ont choisi de traiter l'objectif d'adaptation au changement climatique. Les indicateurs proposés sont :

- Des indicateurs de production : somme des productions alimentaires pour humains sur un territoire donné, volume de viande produite, nombre de calories produites
- Des indicateurs économiques : maintien du chiffre d'affaires en moyenne sur 5 ans, réduction d'achat de ressources fourragères externes
- Des indicateurs sociaux : maintien des effectifs
- Des indicateurs environnementaux : réduction de la part des GES de l'agriculture au niveau macro

Les remarques suivantes ont été recueillies :

- Les indicateurs devront tenir compte de tous les services rendus au territoire, c'est-à-dire être multifonctionnels
- Il faudra sans doute un changement de notre régime alimentaire ; des indicateurs sur le nombre de kg de viande ne sont donc peut-être pas pertinent
- Qui sont les personnes légitimes à proposer ces indicateurs ? Un collectif multiple, les acteurs eux-mêmes ? Il ne faut pas oublier les acteurs forestiers, du tourisme, de la société civile, ...
- Il faudra une vraie appropriation de ces indicateurs pour avoir un réel impact
- Un centre d'agroécologie au niveau des communautés de communes pourrait être un levier efficace

La poursuite de l'élaboration d'indicateurs pertinents et de leviers à actionner est proposée dans un atelier à venir pour co-construire un graphe reliant indicateurs, leviers et objectifs.